# L'Actu sociale trimestrielle par



455 Promenade des Anglais Immeuble ARENICE – 7ème étage 06200 NICE

formation@duhaut-avocats.fr Tél: 09 70 72 72 74 www.duhaut-avocats.fr

# ÉDITION SPÉCIALE HÔTELLERIE Hôtels & groupes indépendants, chaînes internationales

#### I. FOCUS

Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire...)

#### **II. PETITES HISTOIRES**

Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatifs aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, ...)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites...)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)

#### III. EN BREF

Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

# PRÉREQUIS/NIVEAU

# **Prérequis** Aucun

#### Niveau

Perfectionnement des connaissances en droit social

#### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

**Analyser** les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire & jurisprudentielle en matière de droit social

**Anticiper** les conséquences des évolutions en préparation

**Échanger** des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs

# MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Tour de table / Exposé

Atelier Cas pratiques

Échanges interactifs

Remise d'un support pédagogique

# Evaluation des objectifs de la formation

Quizz d'auto-positionnement Avant/Après

**Date** 

11 décembre 2025 de 9h00 à 17h00

#### Animateur

Michel DUHAUT

Avocat expérimenté en droit social

Lieu

Novotel paris centre tour Eiffel 61 quai de Grenelle – Paris 15

# **Tarifs**

**650€ HT** la journée en présentiel, repas et collations offerts

**Tarif préférentiel de 420€ HT** appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4\*5\* & Palaces

500€ HT en Visio-conférence

Tarif préférentiel de 320€ HT appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4\*5\* & Palaces

### Document délivré en fin de formation :

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises : Quizz

#### Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par DUHAUT AVOCATS, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. DUHAUT AVOCATS prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.